

Assemblée Générale de la SHF – SoFHIA Université de Bretagne Sud – Lorient (2 juin 2023)

L'Assemblée Générale s'est tenue à l'Université de Bretagne Sud, site de Lorient, le vendredi 2 juin en présence d'une quarantaine de membres dans la salle (le nombre a fluctué au fil de la matinée) et de 25 à 28 membres connectés via Zoom (là encore, le nombre a fluctué). C'est la première fois qu'une AG se tenait en mode hybride.

Après quelques problèmes techniques pour la mise en place du mode hybride, l'AG débute à 9h19. Caroline Lepage, présidente de la SHF, accueille les participants et adresse ses remerciements

- . aux organisateurs du colloque de Lorient, au cours duquel se déroule cette AG
- . aux membres présents et connectés

. aux membres de la SHF, aux correspondants et à toutes celles et tous ceux qui font vivre au quotidien notre société. Elle insiste en particulier sur les nombreux projets auxquels participent les uns, les unes et les autres et à l'importance que revêt, pour le bureau, le fait que tous ces projets soient menés dans la concertation et un esprit collectif et collégial, dans l'objectif prioritaire de rendre la SHF visible. Elle revient également sur le bref texte qui a été envoyé aux correspondants et mis en ligne (accessible depuis le dernier *Petit Événementiel*) qui rappelle l'esprit éminemment démocratique avec lequel chaque décision impliquant notre société est pesée, débattue, examinée puis votée selon un protocole strict qui laisse à chacune et à chacun la possibilité de s'informer et de participer. Elle insiste en particulier sur l'importance que l'actuel bureau souhaite attribuer aux correspondants qui, au cours de l'année passée, ont été réunis à deux reprises (en septembre, puis en février) de manière à établir un contact permanent entre le bureau et les membres de la SHF.

Carole Fillière apporte quelques précisions à propos de ces consultations : la première visait à interroger les correspondants (et les membres) sur l'utilité, l'image de la SHF dans l'objectif d'accroître notre nombre d'adhérents. La deuxième a fait l'objet d'un questionnaire précis sur divers projets en cours et à venir (la possibilité de créer une nouvelle bourse, entre autres).

Caroline Lepage termine ce préambule en rappelant de manière synthétique que le comité de la SHF est un groupe de réflexion : il anime, il propose, il débat dans une atmosphère libre, délibérative et égalitaire.

Ces remarques préliminaires étant achevées, le secrétaire général, Thomas Faye, débute l'examen de l'ordre du jour.

1. Fonctionnement interne

- Fonctionnement du site internet

Thomas Faye rappelle les quelques récentes modifications apportées au fonctionnement du site et à la diffusion des informations : celle-ci passe par deux canaux principaux, qui sont les annonces de la page d'accueil du site et les newsletters. Dans tous les cas, ces canaux sont accessibles à toutes et tous (*via* le site et *via* l'inscription à la Newsletter). Le *Petit Événementiel*, né d'une demande des correspondants en septembre, semble remporter l'adhésion du plus grand nombre. Sa publication est plus irrégulière, les informations qu'il contient ne sont pas toujours de même nature que celle de l'*Événementiel* et de ce fait ces deux publications ont leur place dans notre stratégie de communication avec les adhérentes et les adhérents et avec toutes les personnes intéressées par notre actualité.

Nous déplorons les problèmes techniques qui font que les adhérentes et les adhérents ayant communiqué une adresse @orange.fr ne puissent recevoir les newsletters. Nous travaillons activement avec la société qui nous héberge à trouver une solution. Pour l'heure, il pourrait y en avoir une, mais elle impliquerait un coût pour la SHF. Nous poursuivons nos recherches et évoquerons ce point lors de nos prochaines réunions.

- Informations relatives à l'annuaire et aux adhésions

Thomas Faye souligne que l'une des principales sources de revenus pour la société sont les adhésions ; celles-ci donnent accès à un certain nombre de fonctionnalités du site auxquelles les non-adhérents ne peuvent avoir accès. C'est ainsi que fonctionnent toutes les sociétés savantes. Il invite donc une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui le voudraient à adhérer en se rapprochant du trésorier.

L'un des espaces auxquels le fait d'être membre donne accès est l'annuaire privé sur lequel figurent un certain nombre de données sur chaque membre de la SHF. Thomas Faye rappelle que chacune et chacun a un droit de regard sur les données qui la ou le concerne et qu'il est important que chacune et chacun prenne le temps de mettre régulièrement à jour ces informations – les administrateurs du site ne peuvent, quant à eux, procéder à aucune modification sur ce volet. L'annuaire privé étant l'un des outils les plus riches pour localiser des spécialistes de telle ou telle question, il est essentiel qu'il soit le plus à jour possible.

- Informations financières

Le trésorier, Xavier Escudero, débute la présentation de son bilan en faisant le point sur le nombre d'adhésions. Au 2 juin 2023, la SHF compte 422 adhérents à jour de leur cotisation. Il rappelle la possibilité d'adhérer tout au long de l'année et que les adhésions à la SHF fonctionnent par année civile.

Xavier Escudero présente ensuite le bilan de l'exercice passé, dont le détail est disponible ci-dessous.

Point budgétaire pour l'année civile 2022

Au 31/12/2022, le compte présentait un solde positif de 11586, 50 euros

Les principales dépenses en 2022 ont été :

- Remboursement déplacements Congrès SHF à Arras et réunion octobre (6181, 13 euros)
- Subvention pour le Congrès (versement 2022 de 769.40 euros et le reste sur 2023 : 2203, 40 euros)
- Fusion Coartada (1101 euros)
- Suite entreprises ($12 \times 32.4 = 388, 8$ euros)
- Bourses : 4100 euros (4 bénéficiaires car un report : Laure Perez), Thibault Cadiou, Kassandre Aslot, Sophie Marty
- MAIF (116, 10 euros)
- Les frais bancaires : Frais de tenue de compte, frais de virement (0, 20 euros par virement), frais de prélèvement (0, 42 euros par prélèvement), frais de rejet 12, 40 euros

Les principales recettes sont les adhésions

Point sur les adhésions - Année civile 2022

Au 31 décembre 2022, la SHF comptait 422 membres à jour de leur cotisation.

(+ 9 adhérents /2021)

Pour rappel

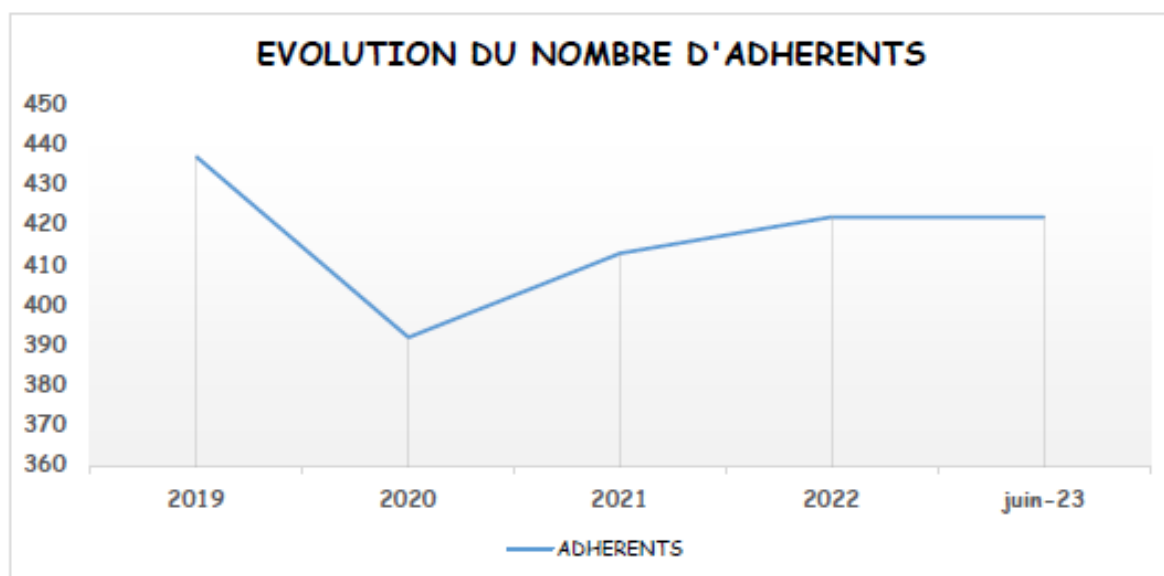
Année 2019 : 437 adhérents

Année 2020 : 392 adhérents

Année 2021 : 413 adhérents

Année 2022 : 422 adhérents

(année 2023 : au 31/05, nous avons 422 adhérents)



Répartition des adhérents par catégorie en 2022 :

177 cotisations à 37 euros (MCF, PRAG)

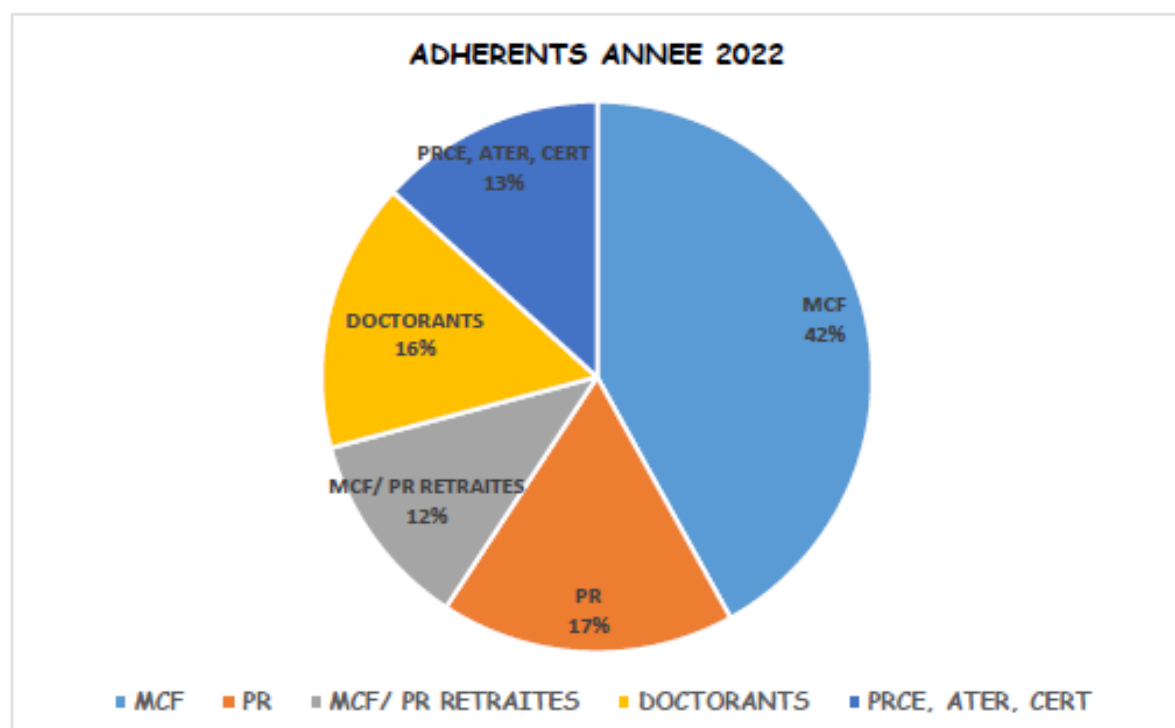
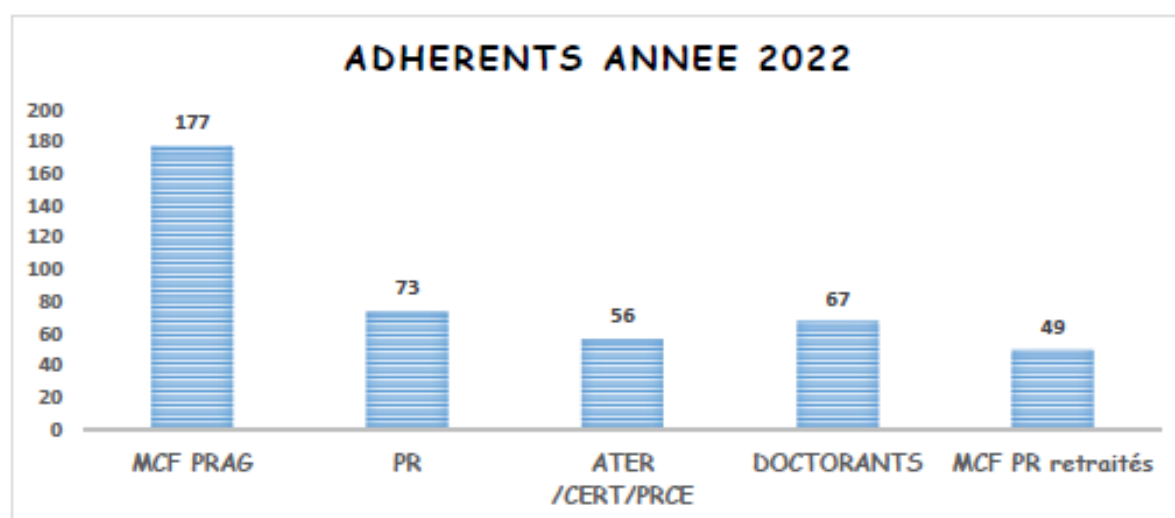
73 cotisations à 43 euros (PR)

14 cotisations à 19 euros (MCF retraités)

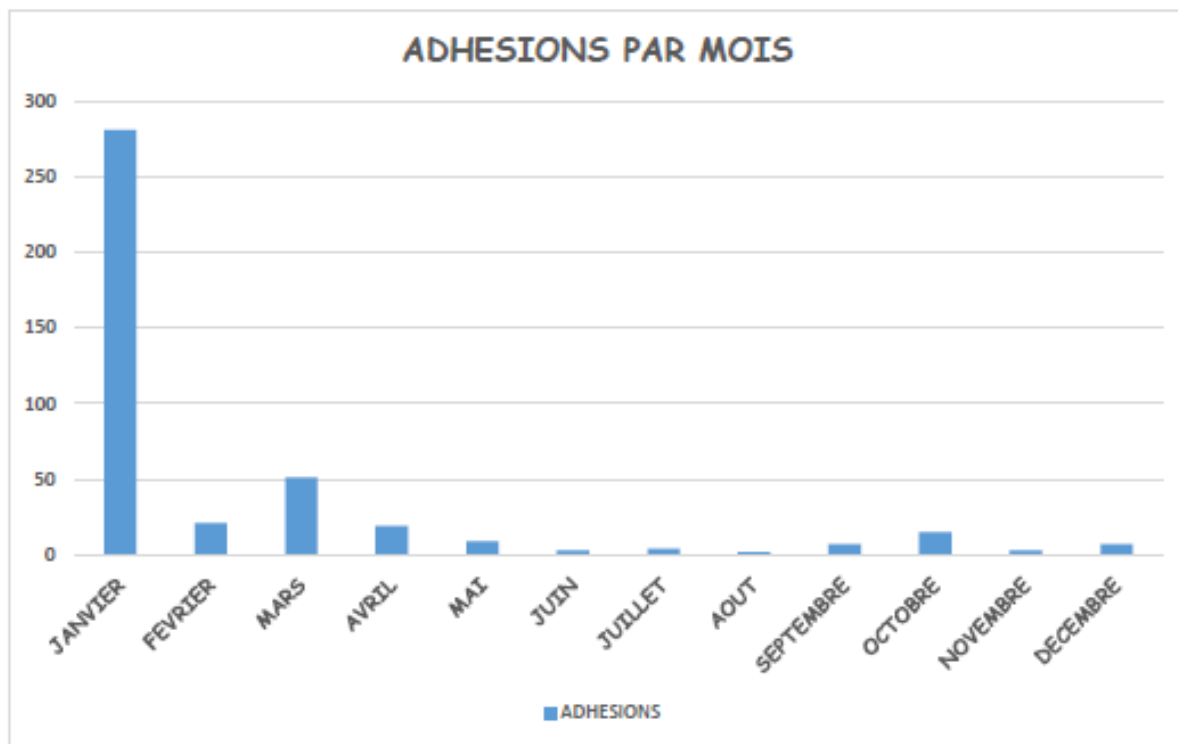
35 cotisations à 22 euros (PR retraités)

67 cotisations à 16 euros (doctorants)

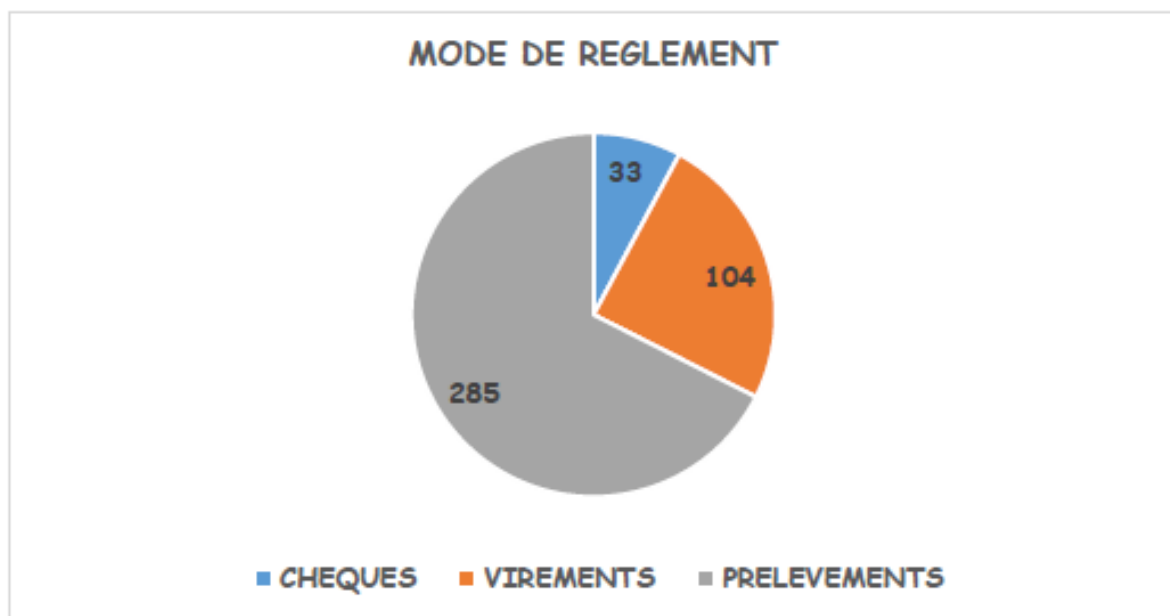
56 cotisations à 16 euros (ATER, certifiés, PRCE)



Répartition des cotisations par mois



Mode de paiement



Xavier Escudero tient à remercier les deux commissaires aux comptes, Sarah Voinier et Frédéric Alchalabi, pour leur rapport respectif.

Point d'étape financier au 30/05/2023 :

Au 30 mai 2023, le compte courant présente un solde de 11746, 75 euros

Dépenses déjà effectuées :

- Versement du reliquat de la subvention pour le Congrès 2022 à Arras : 2230, 40 euros
- Versement de la subvention de 2000 euros pour le colloque de Lorient (2023)
- Versement des bourses SHF 2023 (80%) :
 - Gaelle Sarriols : 1000 euros
 - Eva Le Roux : 600 euros
 - Aleix Piñeda Guijarro : 600 euros
- Règlement de la facture Fusion Coartada : 1185,80 euros (+10% d'augmentation)
- Remboursement des déplacements de février 2023 : 1500 euros

Les dépenses à prévoir :

- Open éditions : 3000 euros environ
- « 60 ans de la SHF » : 1000 euros environ
- Remboursement des déplacements de Lorient et de la réunion d'octobre : 4000 euros environ
- Autres frais

Les rapports des commissaires aux comptes sont consultables ci-dessous.

Rapport de Sarah Voinier

SOCIÉTÉ DES HISPANISTES FRANÇAIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EXAMEN DU RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER DE LA S. H. F. POUR
L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné attentivement l'ensemble des pièces du dossier financier que M. Xavier Escudero, trésorier de la Société des Hispanistes Français, m'a communiqué, je certifie la sincérité des écritures et la bonne tenue de la gestion financière de la trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Rien n'y manque dans les factures, les attestations financières, les documents relatifs aux contrats d'assurance et de suivi informatique du site, et dans le tableau -très lisible- de suivi des dépenses et des recettes, pour attester de la rigueur de travail de trésorerie au service de la S.H.F.. L'examen de l'ensemble me permet ainsi de valider pleinement le rapport financier pour l'exercice 2022.

Signalons que 422 adhérents ont été enregistrés cette année, 9 de plus qu'en 2021 qui enregistrait également une hausse de 15 adhésions par rapport à 2020 : c'est une dynamique encourageante qu'il faut tenter de préserver en continuant à inviter nos collègues mais également les plus jeunes d'entre nous, à rejoindre la S.H.F.

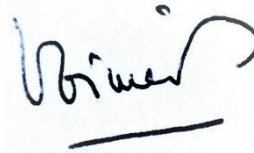
L'épargne du Livret A (9 291,68 € en janvier 2023) et l'augmentation de 5400 € des parts sociales (d'un montant de 36 400 €) à la Banque Populaire Rives de Paris témoignent, cette année encore, de la bonne santé budgétaire de l'association. Les recettes annuelles, très largement alimentées par les cotisations de nos fidèles adhérent.es et de nouveaux cotisant.es, ont permis de maintenir le calendrier annuel des rencontres du bureau et du comité, à investir dans la recherche avec l'octroi de bourses de doctorat, à s'engager dans le financement de la Journée d'études de juin, à assurer la publication scientifique des hispanistes français avec sa revue *HispanismeS*

et le site en ligne. Ces nombreuses activités rythmant la vie de la S.H.F. sont essentielles dans sa mission de défense de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les domaines hispaniques.

Je ne saurais terminer cet examen financier sans remercier Xavier Escudero pour son travail minutieux et sérieux dans la gestion de la trésorerie, et ce depuis plusieurs années.

Fait à Montreuil, le 27 mai 2023

Sarah Voinier-Université d'Artois- Commissaire aux comptes S.H.F.



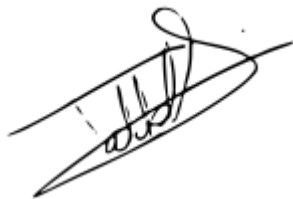
Rapport de Frédéric Alchalabi :

Je soussigné, Frédéric Alchalabi, déclare avoir examiné dans le détail les comptes de l'année 2022 de la Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur, tels qu'ils m'ont été adressés par courrier électronique le 1^{er} mai 2023 par Monsieur Xavier Escudero, le trésorier de notre association. Je certifie la conformité et la sincérité de ces comptes. Toutes les pièces justificatives m'ont été transmises : le registre des recettes et des dépenses, les copies des factures et des relevés bancaires, le contrat et la cotisation annuelle à la MAIF ainsi qu'à Fusi3n Coartada. La consultation de l'ensemble des documents est aisée. Les comptes sont tenus avec rigueur et soin par notre trésorier.

L'avenir peut 4tre envisag4 avec s4r4n4t4 : le solde du compte courant 4tait de 11 586,50 euros au 2 janvier 2023 ; la SHF dispose d'une 4pargne disponible – plac4e sur un Livret A (9 291,68 euros au 2 janvier 2023) ou investie dans des parts sociales de la Banque Populaire Rives de Paris (souscription de parts pour un total de 36 400 euros, un montant en hausse de 5 400 euros par rapport 4 l'ann4e 2021). Les d4penses – versement des bourses de la SHF, fonctionnement du site internet de cette derni4re, frais li4s aux diff4rentes manifestations organis4es par l'association – sont justifi4es par la vocation de notre Soci4t4 4 promouvoir et 4 d4fendre l'hispanisme. Surtout, le nombre d'adh4rents (422) ne baisse pas : il est, au contraire, en l4g4re augmentation par rapport 4 2021 (9 adh4rents suppl4mentaires). Ce chiffre t4moigne de l'attachement des hispanistes 4 la Soci4t4 et de la vitalit4 de cette derni4re.

Je ne saurais clore ce rapport sans f4liciter et remercier Monsieur Xavier Escudero pour la qualit4 de sa gestion ainsi que pour son d4vouement.

Fait 4 Thouar4-sur-Loire, le 21 mai 2023



Fr4d4ric Alchalabi (MCF HDR, Nantes Universit4), commissaire aux comptes de la SHF

4 l'issue de cette pr4sentation, le bilan financier est soumis au vote : approuv4 4 l'unanimit4 (pr4sentiel et distanciel).

- Proclamation des r4sultats des 4lections

Le secr4taire g4n4ral, Thomas Faye, rappelle que la p4riode de vote pour le renouvellement annuel du tiers sortant du comit4 s'est 4tendue du 24 avril au 1^{er} juin 2023. Il remercie les votantes et les votants qui ont pris part 4 ces 4lections et signale la hausse de la participation. Si le module de vote que nous utilisons ne permet pas de comptabiliser le nombre total de votants, nous savons qu'il a atteint cette ann4e au moins 90, ce qui constitue une hausse d'une dizaine de votantes et votants par rapport aux deux derni4res ann4es. Nous y voyons un signe de la

vitalité démocratique de notre société. Lecture est ensuite donnée des résultats. Les dix nouvelles et nouveaux membres élus sont, par ordre alphabétique :

- Diane Bracco (61 voix)
- Immaculada Fàbregas (63 voix)
- Thomas Faye (89 voix)
- Carole Fillière (77 voix)
- Sophie Hirel (69 voix)
- Caroline Lepage (90 voix)
- Marta López Izquierdo (71 voix)
- Alexandra Oddo (56 voix)
- Pauline Renoux-Caron (77 voix)
- Eva Touboul (84 voix)

N'est pas élue : Clotilde Jacqueland, avec 51 voix. Il remercie toutes les candidates et tous les candidats qui ont soumis leur candidature au suffrage et félicite, au nom du bureau, les collègues nouvellement élu-e-s ou réélu-e-s.

Caroline Lepage remercie infiniment Laurie-Anne Laget et Françoise Martinez qui, au terme de 3 mandats de 3 ans, comme les y obligent les statuts de la SHF, doivent quitter le bureau et le comité. La présidente salue l'immense travail et le dévouement incomparable dont elles ont fait preuve pour la SHF en œuvrant l'une en tant que secrétaire générale et l'autre en tant que vice-présidente en charge des bourses, puis vice-présidente pour l'aire américaine.

- Nouvelle composition du bureau

Suite à ces élections et au départ du bureau de Laurie-Anne Laget et Françoise Martinez, Caroline Lepage annonce la nouvelle constitution du bureau

- Vice-présidente aire hispanique : Hélène Thieulin-Pardo
- Vice-présidente aire lusophone : Graça Dos Santos
- Vice-présidente aire catalanophone : Immaculada Fàbregas
- Vice-présidente aire latino-américaine : Marion Gautreau
- Vice-présidente aux bourses : Nadia Mékouar-Hertzberg
- Trésorier : Xavier Escudero
- Secrétaires Généraux : Thomas Faye et Eva Touboul
- Responsable du site internet et des réseaux : Anne Puech Garcia
- Co-rédactrice en chef de la revue *HispanismeS* : Marta López Izquierdo
- Co-rédactrice en chef de la revue *HispanismeS* : Cécile Vincent-Cassy
- Responsable des relations avec les correspondants : Carole Fillière

2. Défense de l'hispanisme

- Pétition au sujet du CAPES

Caroline Lepage réitère devant l'AG que l'un des principaux engagements de la SHF consiste à prendre position pour la défense des concours de recrutement des professeurs d'espagnol. Elle rappelle à cette occasion qu'une pétition, à l'initiative de la SLNL, circule pour la défense des concours de recrutement du CAPES. Y sont associées la SHF, l'ADEPBA, et la SIES. Cette pétition n'est qu'une première étape qui sera suivie de différentes actions, encore à déterminer, en concertation avec les différents partenaires impliqués : rédaction d'une tribune et demande de rendez-vous au Ministère de l'EN, entre autres.

3. Projets et activités

- Présentation du projet Wikiberam

Lors de l'AG d'Arras en juin 2022, l'idée avait surgi de proposer, pour les langues ibériques de la section 14, un Wiki, à l'image de ce qui se fait dans de nombreuses autres sections. Tenant ses engagements, le bureau avait mis en débat cette proposition lors de sa réunion d'octobre 2022. Un groupe de travail avait été créé. Il était composé de Fabrice Corrons, Davy Desmas, Aurore Ducellier, Julie Fintzel, Marion Gautreau et Sandra Gondouin. Ce groupe a présenté ses conclusions à la réunion du comité de février 2023. Lors de l'AG, Fabrice Corrons se fait le porte-parole de ce groupe et présente les résultats du travail effectué et les projets autour du wiki, nommé « Wikiberam ». Le détail de la présentation est disponible en cliquant sur le lien <https://hispanistes.fr/index.php/actualites-shf/2039-a-propos-du-wikiberam>. Nous soulignerons, dans ce compte-rendu, quelques points essentiels :

- les discussions autour du projet ont suivi le processus de mise en délibération rappelé au début de cette AG ;
- pour cette année, et à titre expérimental, on ne publie que la liste des postes, la composition des comités de sélection et les dates d'audition ; la pertinence de publier la liste des auditionnés, les classements et les votes du CAC sera examinée par le comité pour la campagne de recrutement de 2024.

David Marcilhacy remercie le groupe de travail et l'ensemble du bureau et du comité de la SHF pour la constitution d'une telle page (accessible par l'onglet « Wikiberam » depuis la page d'accueil du site) et remarque que c'est un outil d'une grande efficacité pour lutter en faveur de plus de transparence des recrutements et pour aider les candidats. Il l'appuie avec enthousiasme.

Georges Martin exprime deux réticences :

- citer le nom des personnes composant les Comités de sélection lui fait craindre que des problèmes d'ordre personnel puissent venir faire obstacle au recrutement de tel candidat ou de telle candidate. Divulguerait-on le nom de l'élu-e ou bien le classement (ce qui pourrait s'avérer préjudiciable pour certain-e-s candidat-e-s) ? Georges Martin se dit partisan de donner le nom de la personne classée au rang 1, mais pas de donner le classement → Manuelle Peloille lui répond que ces compositions sont d'ores et déjà publiques ; Fabrice Corrons répond que la question de faire apparaître les noms se posera dans un deuxième temps et que la mise en place de ce wiki se veut progressive.

- par ailleurs, George Martin s'interroge sur le sens à attribuer au nom de « Wikiberam » et demande si ce choix est en lien avec le possible futur nom de la SHF (*cf. infra*) → Fabrice Corrons répond que ce choix et celui de la proposition d'un nouveau nom pour la SHF se sont faits selon des temporalités très différentes et qu'il n'y a donc pas eu de convergence entre ces deux réflexions.

Julie Fintzel, membre du groupe de travail ayant réfléchi au wiki, précise que pour le classement, on pourrait attendre un certain temps, de façon à ce que la procédure de recrutement soit terminée ; l'objectif étant que le classement d'un candidat ou d'une candidate sur un poste n'influence pas le jury d'un autre poste dans ses choix. Elle rappelle en outre que les recrutements de PRAG/PRCE, de MCF et de PU relèvent de concours de la fonction publique, comme le CAPES, l'Agrégation ou les concours de recrutement au CNRS et qu'il s'agit donc simplement d'en rendre la procédure plus claire et plus transparente, contribuant ainsi à garantir davantage d'équité entre les candidats.

Caroline Lepage insiste : nous continuons à réfléchir à ce qui sera publié. Nous avons encore deux réunions de comité pour en parler, en débattre avec les correspondants ; cela laisse à chacune et à chacun le temps d'y réfléchir.

Agatha Mohring demande s'il serait possible d'ajouter les postes de CER et de contractuels, pour lesquels les procédures de recrutement sont encore aujourd'hui très opaques. L'idée est accueillie avec enthousiasme par les présents.

Morgana Herrera suggère que soit publié également pour chaque poste le nombre de candidats qui se présentent, afin de mettre en évidence la précarisation des métiers d'enseignant-chercheur et de souligner que dans un tel contexte, le simple fait d'être classé sur un poste relève de l'exploit. L'idée emporte également l'adhésion de l'AG.

Le principe de « Wikiberam » selon les modalités de mise en place et de développement exposées ci-dessus a été mis au vote. Sur les 29 présents à Lorient à ce moment-là de l'AG, 0 abstention, 0 contre et 29 pour. Concernant le vote à distance, 5 absents, 0 contre et 21 pour

- Présentation de l'enquête sur le métier d'enseignant-chercheur

À l'initiative du bureau de la SHF, un groupe de travail s'est constitué à l'issue de la réunion du comité du 4 février 2023 afin d'élaborer une vaste enquête qui permettrait à la communauté des enseignant.es et chercheur.es de dresser un bilan des conditions d'exercice de notre profession, lesquelles ont sensiblement évolué au cours des dernières années. Ce groupe de travail a rassemblé Émilie Guyard, Sophie Hirel, Laurie-Anne Laget, Caroline Lepage et Pauline Renoux-Caron.

L'élaboration de l'enquête s'est très naturellement répartie autour de cinq axes recouvrant l'ensemble des aspects de notre profession : enseignement ; recherche ; administration et investissement dans les tâches d'intérêt collectif ; carrière ; perceptions et auto-perceptions. Chacune des conceptrices de l'enquête a élaboré une série de 5 questions qui ont, par la suite, au cours de plusieurs réunions, donné lieu à un processus de réflexion et de réélaboration collective. Ce travail collaboratif a débouché sur l'enquête mise en ligne depuis le 25 avril : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScv71idvavit5yMt1sA1C2Dbv5BxxqMai57NO-1CVo2JS_Glw/viewform

Le 2 juin 2023, cent collègues y avaient déjà répondu.

Outre l'intérêt que représente cette enquête pour apprécier l'évolution de notre profession, nous tenons à souligner l'importance qu'elle revêt aussi sur un plan plus personnel. En déployant les très nombreux aspects du métier d'enseignant-chercheur, celle-ci permet à celui ou celle qui s'y soumet de prendre non seulement conscience de la diversité des tâches qui lui sont demandées mais aussi des multiples talents que requiert le métier. En cela, cette enquête peut aussi se lire de manière connexe comme un bilan de compétences permettant de valoriser le travail mais aussi les qualités acquises par chacune et chacun.

Le travail de dépouillement sera réalisé après l'été 2023, par la même équipe, aidée de doctorant.es. Chacune des conceptrices de l'enquête se chargera du dépouillement et de l'analyse de la rubrique dont elle avait la responsabilité, aidée de deux doctorant.es volontaires. Après avoir fait l'objet d'un travail de synthèse, les résultats de l'enquête seront transmis à l'ensemble de la communauté sur notre site internet.

- Changement de nom de la SHF

Caroline Lepage revient brièvement sur les différentes étapes qui ont mené à ce que ce point soit présenté ce jour devant l'AG. La réflexion a été lancée lors de la réunion du comité d'octobre 2022, au cours de laquelle le principe du changement de nom a été voté à l'unanimité des membres du comité, après que le bien-fondé d'une telle entreprise et ses modalités avaient fait l'objet d'un débat.

Un groupe de travail, mené par Immaculada Fàbregas et constitué de Graça Dos Santos, Laurie-Anne Laget, Caroline Lepage, Françoise Martinez et Hélène Thieulin-Pardo, a ensuite mené une réflexion autour de la possible nouvelle désignation de la société. Proposition a été faite, par ce GT, au comité en février de nommer la société SoFIA, de manière à intégrer visiblement dans la nouvelle désignation l'ensemble des hispanistes et de ceux qui travaillent sur d'autres aires géographiques, qu'ils le fassent depuis la France ou depuis d'autres pays. Cette proposition a été débattue par le comité lors de cette réunion de février 2023 avant d'être entérinée par un vote à l'unanimité. Ces discussions et ces votes ont ensuite été publiés dans le compte-rendu de la réunion du comité, disponible sur le site de la SHF et distribué *via l'Événementiel* de février. La décision a donc suivi un parcours exemplaire : proposition, débats et discussions, vote démocratique par le comité.

Il y a environ un mois, Jean-François Botrel s'étonne par courriel auprès de trois membres du comité de cette décision et demande des précisions à son propos. Caroline Lepage regrette de ne pas avoir été contactée directement et répond à Jean-François Botrel. Elle insiste alors sur la réflexion menée pour concilier notre héritage et donner une visibilité plus représentative de ce qu'est, aujourd'hui, l'hispanisme et de ce que sont les hispanistes dans leur grande diversité. Il ne s'agit donc pas de renoncer à ce qu'a été et ce qu'est encore la SHF, mais au contraire de lui permettre de continuer à tenir sa place et à jouer son rôle dans le nouveau panorama universitaire national et international. Entendant par ailleurs les craintes de ce qu'impliquerait la disparition du terme « hispaniste » de la nouvelle désignation, elle a alors fait la proposition d'intégrer un H au nouvel acronyme : Société Française des Hispanistes et Ibéro-américanistes (SoFHIA). Jean-François Botrel a ensuite transmis la réponse de Caroline Lepage à l'ensemble des présidentes et présidents d'honneur de la SHF. Sept d'entre eux, Jean-François Botrel, Geneviève Champeau, Jean-Pierre Clément, Nadine Ly, Georges Martin, Augustin Redondo et Jacques Soubeyroux, ont alors rédigé une lettre dans laquelle ils plaident en faveur du maintien du nom de la SHF ou préconisent de remplacer l'adjectif « français » par « de France », en demandant que cette lettre soit lue lors de l'AG. Caroline Lepage lit donc la lettre devant l'assemblée et déplore que n'y soit aucunement fait mention de la proposition de l'ajout d'un H à SoFHIA. Après avoir fait ce rappel, Caroline Lepage ouvre le débat.

David Marcihacy rappelle que ces débats, dans l'hispanisme en général, ne sont pas nouveaux et insiste sur le fait que la généalogie et l'historicité de ces termes posent évidemment question puisque leur sens et les réalités auxquelles ils renvoient évoluent. Il rappelle également que l'Institut d'Études Hispaniques est, lui aussi, récemment devenu l'Institut Ibéro-Américain, s'adaptant à une vision qui ne fait plus de l'Espagne le centre d'un empire. La faible représentation de lusistes dans les rangs de la SHF est également présentée comme l'un des possibles signes des limites du seul terme « Hispanistes ».

Lauro Capdevila remercie la présidente pour la clarté avec laquelle elle a restitué les débats des derniers mois et souligne la dimension politique de toute question de désignation sémantique. Il reconnaît à son tour l'évolution des réalités, y compris sur le plan politique, et s'exprime favorablement au changement de nom de la SHF.

Paul-Henri Giraud se dit sensible à la question de la perception internationale de la SHF, notamment vue depuis les Amériques et convoque l'exemple de l'Institut Ibéro-Américain de Berlin pour signaler que cette désignation ne renvoie qu'à l'Amérique latine. Il se déclare donc favorable à la présence d'un H clarificateur et qui, en outre, permettrait de conserver la tradition et la trace de la SHF.

Françoise Martinez retrace l'évolution des termes et les exemples de toutes les désignations qui, aujourd'hui, sous le terme « ibéro-américain », englobent l'Espagne et le Portugal ; cela tendrait à signifier que l'ajout d'un H ne serait pas nécessaire. Elle reconnaît toutefois que ce H permettrait un rattachement plus évident à la SHF actuelle et à l'inclusion, au sein d'une même famille, de toute la communauté dont les intérêts portent sur l'Espagne, le Portugal, la Catalogne, Andorre, les pays d'Amérique latine qu'ils soient de langue espagnole ou portugaise, les Philippines et l'Afrique hispanophone. Elle rappelle également qu'il serait dangereux qu'on s'achemine vers une scission telle que l'ont connue les anglicistes.

Nadia Mékouar-Hertzberg invoque une question plus contextuelle, depuis les fonctions qu'elle occupe au sein du HCERES et signale qu'il est important qu'on défende notre diversité ; or celle-ci n'est pas toujours lisible. Le changement de nom pourrait, selon elle, contribuer à clarifier ce que nous sommes et ce sur quoi nous travaillons toutes et tous. Ce pourrait être une manière de militer en faveur de notre diversité.

Manuelle Peloille indique que la lettre des présidentes et présidents d'honneur lui semble extrêmement sensée et se dit défavorable au changement. Certes l'ibéro-américanise est un concept évolutif et dynamique, mais rien ne dit qu'on ne reviendra pas un jour aux nations ; c'est donc un concept tout de même très ancien et l'intégrer au nom de la SHF reviendrait à évoluer à partir d'un concept lui-même déjà ancien.

Georges Martin prend la parole pour développer l'un des points présents dans la lettre à propos de l'analyse morphologique et sémantique de « ibéro-américaniste ». Puisque le terme « ibériste » n'existe pas, c'est bien, selon lui, le terme d'« hispaniste » qui est le plus inclusif car il ne renvoie pas en priorité à un territoire mais à une

langue. Toutefois, G. Martin le reconnaît : ce terme exclut les lusistes. Il se dit opposé à SoFIA, mais prêt à accepter SoFHIA. En tout cas, il émet le souhait que tout clivage soit évité et désire que la nouvelle dénomination soit consensuelle.

Jacques Soubeyrou souligne que s'il y a de la diversité au sein de notre société, c'est parce que la SHF l'a cultivée depuis Marcel Bataillon et que les présidents successifs ont toujours œuvré au maintien de cette diversité. Il insiste sur le fait que nous n'avons pas à nous disputer, mais qu'au contraire tout le monde doit parvenir à vivre dans une association très ouverte. Il rappelle, comme c'est indiqué dans la lettre, que l'acronyme SoFIA est déjà utilisé par la société des auteurs, mais ajoute que le choix de SoFHIA ne lui semble guère lisible.

Christilla Vasserot remercie l'ensemble de l'AG pour la teneur des débats et se dit sensible aux arguments et à la proposition de Françoise Martinez. Elle demande si le changement de nom de l'Institut d'Études Hispaniques a suscité en son temps autant de discussions. Elle va dans le sens des premières interventions du débat pour remarquer que « hispanistes » n'est sans doute plus assez inclusif.

Laurie-Anne Laget verse au débat des considérations pragmatiques : elle rappelle que l'équilibre budgétaire de la SHF se fait autour de 500 adhérents ; or, nous peinons à dépasser les 400. La proposition faite visant à rendre visibles celles et ceux d'entre nous qui, aujourd'hui, ne se reconnaissent peut-être plus dans la SHF est bienvenue. Elle ajoute (en tant qu'hispaniste travaillant sur l'Espagne) que l'ajout des ibéro-américanistes dans la proposition SoFHIA n'enlève rien aux hispanistes.

Fernando Copello remercie l'assemblée pour la richesse et l'intérêt du débat. Il rappelle que lorsque le bureau a émis une volonté de changement, c'était dans l'objectif de parler aussi des changements de notre discipline et que les propositions faites vont dans ce sens.

L'assemblée procède à un vote. Thomas Faye rappelle que puisqu'il s'agit d'une décision qui implique une modification des statuts (article 1), il s'agit d'un vote aux 2/3 des voix des présents.

À la question « Souhaitez-vous que la SHF change de nom ? » :

5 contre, 4 abstentions, 52 pour

À la question « Souhaitez-vous que la SHF soit désormais nommée Société Française des Ibéro-américanistes (SoFIA) ? » :

16 contre, 6 abstentions, 35 pour

À la question « Souhaitez-vous que la SHF soit désormais nommée Société Française des Hispanistes et des Ibéro-américanistes (SoFHIA) ? » :

0 contre, 13 abstentions, 43 pour

Caroline Lepage entérine la décision du vote. La SHF se nommera désormais la SoFHIA.

- Nouveaux statuts

Caroline Lepage rappelle que la révision des statuts avait fait l'objet d'un travail de l'équipe qui la précédait. Les nouveaux statuts, votés lors de l'AG d'Arras en 2022, n'avaient pas encore été déposés en préfecture. Ils le seront une fois la modification du nom de la société intégrée.

4. Bourses

Nadia Mékouar-Hertzberg, en tant que vice-présidente en charge des bourses, rappelle le nom des lauréats de cette année et revient rapidement sur la procédure qui a mené à ce choix de la part du conseil des sages. Ces derniers ont établi un classement à l'unanimité, tout en signalant que les candidatures de cette année à la bourse étaient d'un niveau particulièrement remarquable.

Nadia Mékouar-Hertzberg rappelle la procédure afin de concourir, en soulignant que la bourse allouée permet de financer un séjour à l'étranger et que le concours est ouvert à tout·e doctorant·e adhérent· à la SoFHIA, dont le directeur ou la directrice sont eux-mêmes adhérents depuis au moins trois ans. Dans le cas contraire, il suffit de contacter le trésorier afin de régulariser la situation.

Les détails de la présentation faite par Nadia Mékouar-Hertzberg sont disponibles ci-dessous.



Classement des dossiers de candidature à une bourse SHF 2023,
établi à l'issue de la réunion du Comité des sages (3 mars 2023)

Liste principale

1. Le Roux, Eva - « Face à la mort : Le *Diálogo e razonamiento en la muerte del marqués de Santillana* (1458-1460) de Pero Díaz de Toledo : étude codicologique, philologique et philosophique, historique et étude sociale, culturelle et politique d'un art visuel et musical - Université d'Artois
2. Guillet Sariols, Gaëlle : Entre « poésie » et documentaire : Graciela Iturbide et la photographie mexicaine – Université de Lille
3. Guijarro Pineda, Aleix : Naissance et développement des mouvements végétariano-naturistes en Catalogne et à Valence au début du XXe siècle - Sorbonne Université

Liste complémentaire

1. Ípola, Julia de : « Écrire à l'heure de la marea verde : les féminismes entre fiction et non fiction dans la littérature latino-américaine contemporaine » - Université - Paris Nanterre
2. Stibbe, Zoé : « Grandir dans l'Espagne de Franco. L'enfance comme construction sociale, idéologique et esthétique dans la presse pour enfants (1936-1950) ». – Sorbonne Nouvelle
3. Crémaux Bouche, David : «La violence politique de l'ETA au Pays basque : représentations, mémoires et imaginaires fictionnels dans le roman espagnol contemporain (2011-2021) – Université Grenoble Alpes
4. Schaeverbeke, Marie : « Constructions et usages de la mémoire dans le Cône sud (1973-2023) : regard croisés sur une réalité politico-juridique et diplomatique. Influences et interrelations » - Université Lumière Lyon II
5. Carrette, Clément : « Conquête spirituelle et intellectuelle dans la Vice-royauté du Pérou à travers l'oeuvre de Fernando de Trejo y Sanabria (1568-1614) » - Université d'Artois
6. Gafsi, Aurelia : L'activisme mémoriel autour de la dernière dictature militaire et ses effets sur l'Argentine des gouvernements Kirchner et Macri (2001-2019) – Paris Sorbonne

Les candidatures : état des lieux

- 15 candidatures
- 12 doctorantes /3 doctorants
- 9 candidatures « Espagne »/6 candidatures « Amériques »
- 3 lauréat.e.s et 6 en liste complémentaire : excellence des dossiers
 - Les sages, ayant tous pris connaissance de tous les dossiers de candidature et de tous les rapports
 - Ils soulignent l'originalité et la grande qualité des dossiers, comme en témoigne le nombre très élevé d'avis « Très favorable »
 - Classement adopté à l'unanimité

Rappel sur le dispositif « Appel à candidatures – Concours des bourses »

- Les modalités du Concours sont les suivantes :
 - Les bourses de la SHF, ouvertes à tous, tes les doctorant.e.s., ont pour objet de **contribuer à financer des séjours à l'étranger** dans le cadre de leur recherche.
 - La SHF offre au maximum **3 bourses en 2023** pour des séjours en péninsule ibérique ou en Europe (800 € chacune) ou pour des séjours en Amérique latine ou autres territoires non européens (1300€ chacune)
 - maximum de deux candidat.e.s par directeur.trice
 - **Le directeur.trice doit être impérativement membre de la SHF et adhérente depuis au moins 3 ans** (ou régulariser sa situation en s'acquittant de trois cotisations)
 - **Le/la candidat.e doit être également adhérent.e de la SHF.**
- Les principes de sélection des dossiers des lauréats :
 - La répartition entre les différentes aires a été dictée **par la seule qualité respective des dossiers.**
 - Le « comité des sages » agit **en toute indépendance du Bureau et du Comité de la SHF.** Il est composé de membres émérites représentant les spécialités suivantes : Moyen Âge, Siècle d'Or, XVIII^e s., XIX^e s., XX^e s., XXI^e s., Amérique coloniale, Amérique contemporaine, arts, cinéma, poésie, linguistique, études catalanes, études lusophones.
 - Le classement des candidat.e.s ne tient pas compte des **spécialités.**

Le dossier de candidature doit comporter :

- l'acte de candidature sur papier libre précisant notamment le sujet de la thèse et le nom du/de la directeur.trice de recherche ;
- le CV du/de la candidat.e
- l'avis circonstancié du/de la directeur.trice de recherche
- le programme détaillé des recherches à mener sur le terrain précédé d'un état d'avancement de la thèse ainsi que – les membres du comité des sages insistent sur ce dernier point – de la problématique et de la méthodologie adoptées (entre 2 et 3 pages)
- Les lauréat.e.s seront invité.e.s à présenter l'avancée de leurs travaux dans le cadre d'une manifestation SHF.

Attention : Sont exclus de ce dispositif les étudiant.e.s titulaires d'un financement issu de la Casa de Velázquez et de l'institut français des études andines.

5. HispanismeS

La parole est donnée à Marta López Izquierdo, qui parle en son nom et en celui de Cécile Vincent-Cassy, qui ne peut être présente à l'AG. Elle indique que la revue *HispanismeS* maintiendra son nom mais adoptera un sous-titre en accord avec le nouveau nom de notre société savante. Concernant le fonctionnement de la revue, *HispanismeS* publie deux numéros réguliers par an (le premier en juin, le second en décembre). Le numéro 21, consacré aux « Identité.s Latino-américaine.s », sous la coordination d'Iván Peláez et Livia Escobar (Université Le Havre-Normandie), paraîtra d'ici quelques semaines.

La revue publie également des Hors-Séries, généralement dédiés aux volumes issus des Congrès de la société, mais ayant vocation à accueillir également d'autres types de publication (par exemple, des hommages à des hispanistes et à des ibéro-américanistes, comme le numéro en préparation recueillant des écrits de Bernard Sésé, édité par Marc Zuili et Agathe Bonnin, dont la publication est prévue pour l'automne 2023). Le Hors-série du Congrès d'Arras (2022) est également en préparation.

Les auteur.e.s souhaitant proposer un dossier thématique ou un article pour la section *Varia* de la revue trouveront toutes les informations nécessaires sur la page de la revue, rubrique «Recommandations aux auteurs» (<https://journals.openedition.org/hispanismes/856>).

Nous encourageons les collègues à nous faire parvenir leurs propositions, aussi bien pour des dossiers thématiques que pour des articles de *varia*. Elle remercie toute l'équipe de la revue : collaborent avec les deux rédactrices en chef, Cécile Vincent-Cassy et Marta López Izquierdo, Davy Delmas, chargé de la publication des Hors-séries, et les secrétaires de rédaction : David Barreiro Jiménez, Agathe Bonnin, Lévana Garçon, Inès Jacques, Yann Seyeux.

6. Manifestations prévues

- Congrès 2024 de Limoges

En représentation du comité organisateur du Congrès de la SoFHIA à Limoges, des 5 au 8 juin 2024, Aurore Ducellier présente brièvement l'état d'avancement de la préparation de l'événement. Elle en rappelle la

thématique : « La forêt dans les mondes hispaniques et ibéro-américains » et indique que l'appel à communication sera diffusé dans les jours qui suivront immédiatement le colloque de Lorient. La diffusion se fera dans un premier temps *via* le site internet de la SoFHIA puis par les réseaux de diffusion classiques. Thomas Faye, également membre du comité organisateur, ajoute que ce congrès se veut extrêmement ouvert à des approches épistémologiques pouvant provenir d'autres champs disciplinaires et invite donc les adhérents présents à l'AG à diffuser très largement autour d'eux l'appel dès qu'il figurera sur le site.

- Congrès AFUE-APEF-SoFHIA septembre 2024

Caroline Lepage présente le prochain congrès conjoint des trois associations, qui se déroulera à Grenade en septembre 2024 et aura pour thème « L'excès ». Elle indique que la SoFHIA a été sollicitée pour que certains de ses membres prennent part au comité scientifique du Congrès. Un appel a été lancé auprès des membres du comité et auprès des correspondants. Ce seront en tout 10 membres de la SoFHIA (6 membres du comité et 4 correspondants) qui siègeront dans le CS du Congrès Grenade 2024.

- JE 2025

Carole Fillière et Fabrice Corrons ont indiqué à l'AG que l'Université de Toulouse Jean Jaurès accueillerait les prochaines JE de la SoFHIA en 2025. Ces journées se tiennent habituellement au début du mois de juin. Exceptionnellement, en raison d'un grand nombre de manifestations scientifiques prévues à l'UT2J sur cette période, il est proposé à l'AG d'avancer les dates des JE à la fin du mois de mai 2025. Des informations à ce sujet seront régulièrement transmises *via* le site internet de la SoFHIA.

- Journée sur les programmes de Spécialité et de Bachibac (sept.23)

La SoFHIA souhaite consolider et intensifier ses relations avec les enseignants du second degré, les enseignants des classes préparatoires aux grandes écoles et les corps d'inspection. L'une des premières étapes de ce rapprochement prendra la forme d'une table ronde organisée le 30 septembre prochain, dans un lieu encore à déterminer, autour de laquelle des universitaires viendront présenter des approches scientifiques sur les ouvrages qui figurent au programme des filières de spécialité LLCER et de la section binationale Bachibac. Les questions liées à la collaboration entre la SoFHIA et l'enseignement secondaire seront confiées à la nouvelle Secrétaire Générale, Eva Touboul.

- Table ronde hommage à Almudena Grandes (oct.23)

À l'issue de la prochaine réunion du comité, qui aura lieu le samedi 21 octobre 2023, la SoFHIA organise, avec le soutien de deux collègues de Sorbonne Université (Corinne Cristini et Isabelle Cabrol) une table ronde en hommage à Almudena Grandes en présence de Luis García Montero. Cette table ronde se déroulera au Colegio de España le samedi 21 octobre après-midi.

- Table ronde sur la Recherche et la propriété intellectuelle (oct.23)

Sur le modèle de la journée de réflexion autour du MEEF, organisée en février 2023 en collaboration avec l'université Paris Nanterre, la SoFHIA réfléchit à l'organisation d'une table de réflexion autour des brûlantes questions de l'éthique et de la recherche, en ciblant tout particulièrement la question de la propriété intellectuelle à l'heure de l'avènement de l'intelligence artificielle. En partenariat avec le Séminaire « Humaniter », cette table se déroulera très probablement le vendredi 20 octobre 2023. Plus de détails à propos de cet événement dans les semaines qui viennent.

- Table ronde sur la Catalogne (oct.23)

Fabrice Corrons et Immaculada Fàbregas, tous deux représentants de l'aire catalanophone au sein de la SoFHIA, présentent brièvement la table ronde qui sera organisée le 20 octobre. Après avoir échangé avec l'Association Française des Catalanistes, les organisateurs de l'événement lui ont donné pour titre « Identité(s) catalane(s) au XXI^e siècle ». L'idée est de débattre autour de l'espace catalanophone de nos jours à partir de plusieurs points de vue (sociolinguistique, sociologique, politique, culturel et artistique) ainsi que sur la base des études catalanes en France et à l'international. Là encore, les informations sur la tenue de l'événement seront communiquées dans les semaines qui viennent et par les biais habituels.

- Table ronde sur les dictatures du Cône Sud (janv.24)

Sur le modèle de la table ronde organisée en février dernier sur les questions de la construction de l'histoire et de la mémoire, en lien avec la dictature franquiste en Espagne, Françoise Martinez organisera, avec Nadia Tahir, une table ronde sur la thématique des dictatures du Cône Sud. Celle-ci se déroulera le 27 janvier 2024. Plus de détails sur cet événement dans les semaines qui viennent.

Personne n'ayant souhaité ajouter de question diverse à l'ordre du jour, et celui-ci étant épuisé, la séance est levée à 12h12.